

Régulateur arboriculture

# Regalis® Plus

## Augmentez la rentabilité de votre vergers de pommiers

### ■ Réduction des coûts de production

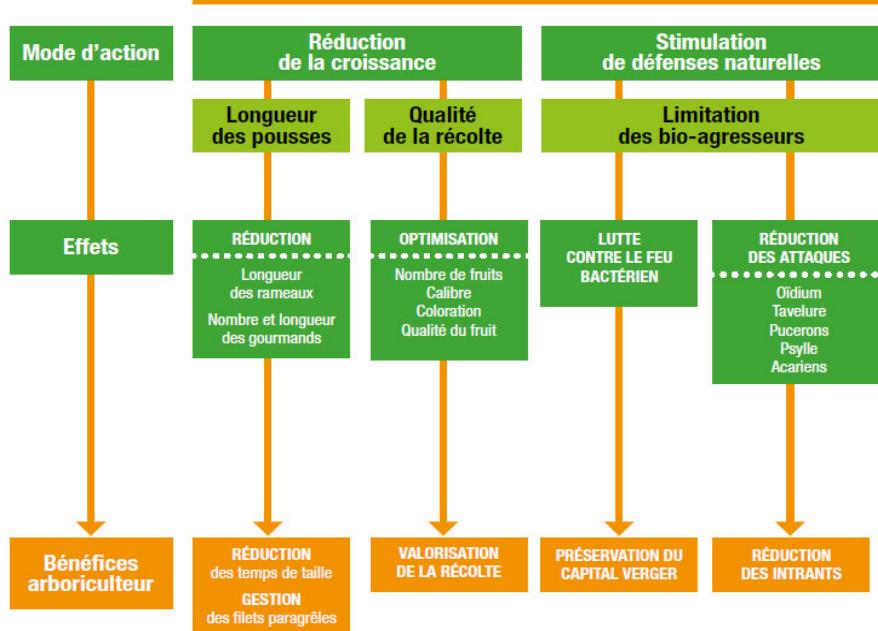
- Économie de main d'œuvre sur la taille d'hiver
- Taille estivale quasiment supprimée
- Mise en place et repliage des filets para-grêle facilités
- Économie sur le temps de récolte
- Éclaircissage facilité

### ■ Gain de récolte commercialisable

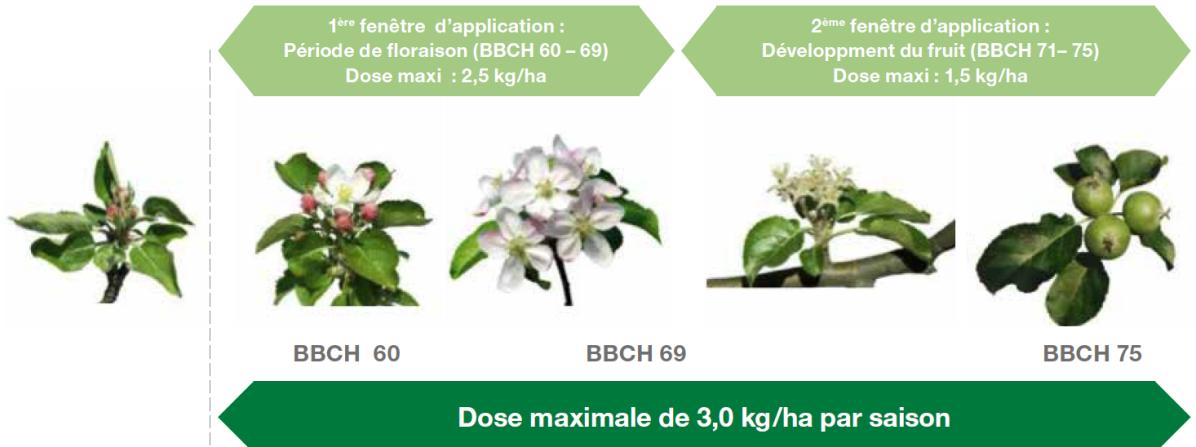
- Amélioration du calibre
- Amélioration de la coloration des fruits
- Production régulière au fil des années
- Meilleur rendement commercialisable

### Regalis® Plus : plus de flexibilité

#### Regalis® Plus



# Regalis® Plus : recommandations d'emploi



BBCH 60 : première fleur ouverte  
BBCH 69 : chute des derniers pétales  
BBCH 75 : les fruits ont atteints 50% de leur taille finale

## Fiche d'identité

Regalis® Plus	Marque déposée BASF
N° d'AMM	2150008
Composition	100 g/l de prohexadione-calcium
Formulation	WG granulés dispersables
Classement	Attention ! H317 : peut provoquer une allergie cutanée.
Usages	Pommiers : limitation de la croissance des organes aériens et feu bactérien. Autres usages : se référer à l'étiquette
Délai de rentrée	48 heures
ZNT aquatique	5 mètres

Limitation de la croissance des organes aériens	
Dose et période d'application	Nombre d'application maxi
- En 1 application à 2,5 kg/ha du stade BBCH 60 à 69. - En 2 applications à 1,5 kg/ha : la 1 <sup>re</sup> du stade BBCH 60 à 69 et la 2 <sup>nde</sup> du stade BBCH 71 à 75.	1 par an 2 par an
Feu bactérien	
- En 1 application : 1,25 kg/ha du stade BBCH 60 à 75. - En 2 applications à 1,25 kg/ha : la 1 <sup>re</sup> du stade BBCH 60 à 69 et la 2 <sup>nde</sup> du stade BBCH 71 à 75.	2 par an

Protection de l'utilisateur : gants nitrile EN374, combinaison de protection chimique catégorie III type 3 ou 4 certifiée EN 14605 + A1 : 2009, bottes de protection certifiées EN 13 823-3.

Pour toutes informations techniques,  
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits



Mars 2019. 513ALRE0319SUD. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Usages, doses, conditions et restriction d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com).  
BASF France SAS - Division Agro - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY CEDEX - 04 72 32 45 45 - [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr).

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**